

Trois exemples de projets Passerelle

Sinovia et Forclum

Sinovia, PME spécialisée dans le contrôle intelligent de systèmes hétérogènes pour les infrastructures tertiaires et industrielles à vocation civile ou militaire, et la société Forclum, représentant la branche « Installation électrique » du Groupe Eiffage, se sont rapprochées pour développer un projet d'éclairage public de nouvelle génération. Leur projet « *Supervision intelligente de l'éclairage public* » consiste à mettre au point un pilotage intelligent de lampes d'éclairage qui permettra de gérer les différentes lampes de manière indépendante et générera une économie d'énergie pouvant atteindre 40 % par an. Sinovia conservera la pleine propriété intellectuelle et industrielle de son produit et Forclum bénéficiera de conditions préférentielles d'utilisation de cette technologie.

Kayentis et La Poste

Kayentis est une start-up dont l'offre permet de doter une feuille de papier personnalisée et un stylo « communicant » de la faculté de transmettre vers un système informatique toutes les informations saisies naturellement. Le Groupe La Poste a décidé de co-financer avec elle un projet consistant à intégrer le cachet de La Poste – qui certifie l'heure et la date de signature – aux technologies de numérisation de l'écriture de Kayentis. Kayentis gardera la propriété intellectuelle des résultats. La Poste se réserve en échange un droit de préemption sur les licences d'utilisation proches de ses métiers, son intérêt consistant plus généralement à favoriser l'utilisation de son cachet dans l'économie numérique.

H2I technologies et Siemens

Siemens VDO Automotive, un des principaux fournisseurs mondiaux d'électronique et de mécatronique automobile, h2i technologies, PME innovante spécialisée dans les interfaces immatérielles, et Oséo Languedoc-Roussillon ont conclu un contrat tripartite Passerelle. L'accord porte sur un projet de co-innovation d'interfaces Homme-Machine novatrices pour l'habitacle des véhicules de demain.